

MÉMOIRE

En prévision du budget 2026-2027 du gouvernement du Québec

**Livrer plus, mieux et plus vite : la productivité comme
levier de performance en construction**

Le 26 février 2026

TABLES DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	3
Un choix structurant dans un contexte exigeant	3
2. LE DÉFI FONDAMENTAL : LIVRER PLUS, AVEC LES MÊMES RESSOURCES.....	3
2.1. Une pression sans précédent sur l'industrie de la construction	3
2.2. La productivité comme condition de succès des politiques publiques	3
3. L'IQC 4.0 : UNE RÉPONSE CIBLÉE, CONCRÈTE ET ÉPROUVÉE	4
3.1. Une intervention au cœur de la capacité productive	4
3.2. Une demande clairement exprimée par le milieu	4
4. UN INVESTISSEMENT QUI SE PAIE DE LUI-MÊME	5
4.1. Un coût net nul pour les finances publiques	5
4.2. Une logique compatible avec la rigueur budgétaire	5
5. ARTICULATION AVEC LA FEUILLE DE ROUTE GOUVERNEMENTALE	5
Une cohérence stratégique, sans dépendance.....	5
6. LES PORTEURS DE L'INITIATIVE QUÉBÉCOISE POUR LA CONSTRUCTION 4.0.....	6
6.1. L'Institut de gouvernance numérique (IGN)	6
6.2. Le Groupe BIM du Québec (GBQ).....	6
6.3. Une approche conjointe et complémentaire.....	7
7. LE RISQUE DE L'INACTION.....	7
8. RECOMMANDATION	7
9. PRÉCISIONS SUR LE FINANCEMENT DEMANDÉ	7

1. INTRODUCTION

Un choix structurant dans un contexte exigeant

Le Québec se trouve à un moment charnière. Les besoins en infrastructures publiques, en logement et en capacités énergétiques n'ont jamais été aussi importants. Les attentes de la population quant à la performance de l'État, à la maîtrise des coûts et à la capacité de livrer des projets dans les délais sont aussi plus élevées que jamais.

Dans ce contexte, le prochain budget devra répondre à une double exigence :

- faire preuve de rigueur, dans un environnement budgétaire contraint ;
- poser des gestes concrets, capables d'améliorer rapidement la capacité réelle de l'économie québécoise à livrer les projets annoncés.

Le renouvellement du financement de *l'Initiative québécoise pour la construction 4.0 (IQC 4.0)* constitue un levier structurant pour répondre à ces défis. Il s'agit d'une intervention ciblée, éprouvée, à rendement rapide, qui agit directement sur la productivité, la performance des projets publics et l'efficacité de l'action gouvernementale.

2. LE DÉFI FONDAMENTAL : LIVRER PLUS, AVEC LES MÊMES RESSOURCES

2.1. Une pression sans précédent sur l'industrie de la construction

Le gouvernement du Québec prévoit consacrer plusieurs centaines de milliards de dollars au cours de la prochaine décennie à la mise à niveau et au développement de ses infrastructures publiques, à la transition énergétique et à l'augmentation de l'offre de logements.

Les objectifs du Plan québécois des infrastructures, de la Stratégie québécoise en habitation et du Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec sont extrêmement ambitieux. Or, l'industrie de la construction fonctionne déjà à un niveau d'activité historiquement élevé. La rareté de la main-d'œuvre, la complexité croissante des projets et la pression sur les coûts constituent des contraintes structurelles durables.

Dans ce contexte, l'enjeu central n'est plus uniquement financier. Il est désormais opérationnel :

Comment livrer davantage de projets, plus rapidement et à moindre risque, sans pouvoir compter sur une augmentation significative de la main-d'œuvre disponible?

2.2. La productivité comme condition de succès des politiques publiques

Les analyses convergent vers un constat clair :

- la productivité de l'industrie de la construction au Québec demeure inférieure à celle observée ailleurs au Canada ;
- ce déficit se traduit par des délais, des dépassements de coûts et une pression accrue sur les finances publiques.

À l'inverse, chaque gain de productivité permet d'augmenter la capacité réelle de livraison des projets publics, sans accroître les ressources mobilisées. Selon une étude économique menée par E&B Data¹ en octobre 2025 à laquelle les ministères des Finances et de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie ont participé, les gains de productivité observés dans l'industrie de la construction se traduisent par une amélioration mesurable de la capacité de production, dans un contexte marqué par la rareté de la main-d'œuvre.

Dans cette perspective, les interventions visant l'amélioration de la productivité ne relèvent pas uniquement du développement économique : elles constituent un levier direct de maîtrise des coûts publics et de réduction des risques associés aux grands projets d'infrastructures.

3. L'IQC 4.0 : UNE RÉPONSE CIBLÉE, CONCRÈTE ET ÉPROUVÉE

3.1. Une intervention au cœur de la capacité productive

L'IQC 4.0 agit directement là où se joue la capacité réelle de livrer les projets : au sein des entreprises de la construction, en particulier les PME qui composent l'essentiel de la chaîne de valeur de l'industrie.

Par un accompagnement structuré à la transformation numérique, l'IQC 4.0 permet :

- l'amélioration de la planification des projets ;
- la réduction des erreurs, du travail à refaire et des pertes ;
- l'optimisation des processus de soumission, de préparation et d'exécution des chantiers ;
- une meilleure coordination entre les acteurs d'un même projet.

Ces effets se traduisent par des gains de productivité mesurables, observés sur le terrain, et par une augmentation concrète de la capacité de livraison des entreprises.

3.2. Une demande clairement exprimée par le milieu

L'adhésion du milieu confirme la pertinence de l'IQC 4.0 et la demande dépasse largement les capacités actuelles de l'initiative. Plus de 300 entreprises de la construction, réparties dans l'ensemble des régions du Québec, sont actuellement sur liste d'attente pour bénéficier de l'accompagnement, les enveloppes disponibles étant entièrement engagées.

Cette situation illustre un besoin réel, immédiat et non satisfait, et témoigne de l'importance stratégique de l'accompagnement à la transformation numérique pour améliorer la productivité et la capacité de livraison de l'industrie.

Cette demande non satisfaite représente également un coût d'opportunité pour l'État : chaque entreprise en attente correspond à des gains de productivité différés, dans un contexte où la capacité de livrer les projets publics constitue un facteur limitant. L'absence de continuité du financement freinerait ainsi un levier dont les effets économiques et fiscaux sont déjà documentés.

¹ [E&B Data. Numérique et productivité dans l'industrie québécoise de la construction. Octobre 2025.](#)

4. UN INVESTISSEMENT QUI SE PAIE DE LUI-MÊME

4.1. Un coût net nul pour les finances publiques

L'analyse menée en 2025 par E&B Data démontre aussi que les interventions publiques en accompagnement numérique des entreprises de la construction génèrent des gains de productivité significatifs, généralement compris entre 5 % et 15 %.

L'étude indique que ces gains se traduisent rapidement par une augmentation de la valeur ajoutée et des recettes fiscales, notamment sur le plan des taxes de vente, permettant de compenser à court terme le coût des interventions publiques. À l'échelle de l'entreprise type, ce retour fiscal est observé en moins d'un an, selon les estimations présentées.

4.2. Une logique compatible avec la rigueur budgétaire

Le modèle de l'IQC 4.0 repose sur un partage des coûts avec les entreprises, un ciblage précis des interventions et une reddition de comptes fondée sur des résultats concrets, en cohérence avec les impératifs de discipline budgétaire.

Dans un contexte où les investissements publics en infrastructures, en habitation et en équipements collectifs atteignent des niveaux historiques, les gains de productivité générés par l'accompagnement numérique contribuent à réduire la pression sur les enveloppes budgétaires existantes, en améliorant la capacité de livraison sans accroissement proportionnel des coûts. À ce titre, l'IQC 4.0 s'inscrit dans une logique de gestion prudente des finances publiques, en agissant en amont sur les facteurs de risque associés aux délais et aux dépassements de coûts.

5. ARTICULATION AVEC LA FEUILLE DE ROUTE GOUVERNEMENTALE

Une cohérence stratégique, sans dépendance

La *Feuille de route gouvernementale sur la modélisation des données des infrastructures* vise à transformer durablement les façons de faire dans l'industrie de la construction, notamment par l'adoption du BIM (le *Building Information Modeling*), le recours accru aux outils numériques et le développement de pratiques plus collaboratives dans la réalisation des projets publics. Cette orientation repose sur une ambition claire : améliorer la performance, la qualité et la prévisibilité des projets d'infrastructures au bénéfice de l'État et de la population.

La réalisation de cette ambition dépend toutefois d'un élément fondamental : la capacité réelle des entreprises à intégrer ces pratiques et à développer les compétences nécessaires pour les appliquer sur le terrain. La transformation visée par la Feuille de route ne peut être uniquement normative ou prescriptive; elle suppose un accompagnement structuré permettant aux entreprises, en particulier aux PME, de faire évoluer leurs processus, leurs outils et leurs méthodes de travail.

Dans cette perspective, la reconduction de l'IQC 4.0 contribuerait directement au succès de la Feuille de route. Par son action directe auprès des entreprises, l'IQC 4.0 permet de traduire des orientations gouvernementales

en capacités opérationnelles concrètes, en soutenant la montée en compétences et l'implantation progressive des pratiques numériques et collaboratives.

Il importe néanmoins de souligner que l'IQC 4.0 répond avant tout à un besoin autonome et durable de l'industrie de la construction, fondé sur des enjeux de productivité et de performance largement reconnus. La convergence entre l'IQC 4.0 et la Feuille de route, lorsqu'elle est présente, renforce la cohérence et l'efficacité de l'action publique, sans constituer une condition préalable à la pertinence ou à la justification de l'initiative.

6. LES PORTEURS DE L'INITIATIVE QUÉBÉCOISE POUR LA CONSTRUCTION 4.0

6.1. L'Institut de gouvernance numérique (IGN)

L'Institut de gouvernance numérique (IGN) est un organisme à but non lucratif qui accompagne, depuis plus de douze ans, les organisations publiques et privées dans leur transformation numérique. Son approche repose sur la neutralité, la rigueur méthodologique et la recherche de gains concrets de performance organisationnelle.

Dans le cadre de l'IQC 4.0, l'IGN agit comme co-porteur principal du projet, avec un rôle centré sur :

- l'accompagnement stratégique des entreprises, notamment celles en début ou en transition intermédiaire de maturité numérique ;
- la coordination générale de l'initiative et son arrimage avec les priorités gouvernementales en matière de productivité, de transformation numérique et de performance des projets publics.

L'IGN intervient plus particulièrement auprès des entreprises qui amorcent ou structurent leur virage numérique, afin de leur permettre d'identifier les leviers à plus fort rendement et de mettre en place des projets concrets générant des gains rapides de productivité.

6.2. Le Groupe BIM du Québec (GBQ)

Le Groupe BIM du Québec (GBQ) est un organisme à but non lucratif reconnu comme un acteur central de l'adoption, de la structuration et de la diffusion du BIM et des pratiques numériques avancées dans l'industrie de la construction au Québec.

Dans le cadre de l'IQC 4.0, le GBQ agit comme co-porteur, avec un rôle axé sur :

- l'accompagnement technique et opérationnel des entreprises ayant atteint un niveau de maturité numérique plus avancé ;
- l'implantation et l'optimisation des pratiques BIM.

Le GBQ intervient principalement là où les enjeux sont plus complexes sur le plan technique et organisationnel, notamment dans les projets BIM, les environnements de données collaboratifs et les pratiques avancées de coordination numérique.

6.3. Une approche conjointe et complémentaire

L'IQC 4.0 repose sur une approche intégrée, portée conjointement par l'IGN et le GBQ, qui couvre l'ensemble du spectre des besoins des entreprises de la construction, peu importe leur niveau de maturité numérique.

Cette complémentarité permet :

- de rejoindre tous types d'entreprises de la construction ;
- d'offrir un continuum d'accompagnement, allant du diagnostic initial à l'implantation de pratiques numériques avancées ;
- d'éviter les dédoublements et les ruptures de parcours pour les entreprises ;
- de maximiser l'efficacité des fonds publics investis ;
- et d'assurer une montée en compétences progressive, cohérente et durable à l'échelle de l'industrie.

7. LE RISQUE DE L'INACTION

Ne pas renouveler le financement de l'IQC 4.0 entraînerait une perte de momentum dans la transformation de l'industrie, le maintien d'une demande importante non satisfaite de la part des entreprises et un affaiblissement de la capacité de livraison des projets publics, avec des impacts indirects sur les coûts et les délais.

8. RECOMMANDATION

Le gouvernement du Québec devrait renouveler le financement de l'IQC 4.0 à compter du budget 202+6-2027, pour une période de trois ans, afin :

- **d'accroître durablement la productivité de l'industrie de la construction ;**
- **de répondre à une demande clairement exprimée par le milieu ;**
- **de sécuriser la livraison des projets publics prioritaires ;**
- **et, le cas échéant, de soutenir efficacement la mise en œuvre de la Feuille de route gouvernementale sur la modélisation des données des infrastructures.**

9. PRÉCISIONS SUR LE FINANCEMENT DEMANDÉ

Afin d'assurer la continuité de l'Initiative québécoise pour la construction 4.0 et de répondre à la demande clairement exprimée par le milieu, il est recommandé que le gouvernement du Québec renouvelle le financement de l'IQC 4.0 pour une période de trois ans, à compter de l'exercice 2026-2027.

Le financement demandé s'élève à 20,2 M\$ sur trois ans, ce qui permettrait d'accompagner environ 450 entreprises supplémentaires, en maintenant les modalités actuelles de l'initiative. Ce montant correspond à un effort public annuel moyen d'environ 6,7 M\$, auquel s'ajoute la contribution des entreprises participantes, qui assument une part significative des coûts d'accompagnement.

Cette enveloppe s'inscrit dans la continuité des investissements déjà consentis par le gouvernement du Québec en matière de transformation numérique de l'industrie de la construction. Elle vise à sécuriser les capacités d'intervention existantes, à résorber une partie de la demande actuellement non satisfaite et à maintenir le momentum de transformation observé sur le terrain.

Au regard des résultats démontrés par l'étude économique menée par E&B Data — notamment les gains de productivité observés et la compensation rapide des coûts d'intervention par les retombées fiscales —, ce financement présente un profil de risque budgétaire limité pour l'État.

Dans un contexte d'investissements publics majeurs, il contribue à améliorer la capacité de livraison de l'industrie et à réduire les pressions susceptibles d'affecter les coûts et les échéanciers des projets publics.

Pour toutes questions, communiquez avec :

M. Jean-François Gauthier
Président-directeur général
Institut de gouvernance numérique
Courriel : JFGauthier@IGN.quebec
Cellulaire : 418 558-0586